

CHAPITRE 8 - Quels sont les caractéristiques contemporaines et les facteurs de la mobilité sociale ?

2. Quelles sont les limites des tables de mobilité ? (p. 222 - 223)

Doc 1 p. 223 : Des mobilités non visibles dans les tables

Si les tables de mobilité constituent un indicateur précieux, [...] elles soulèvent [...] certaines interrogations méthodologiques. [D'abord], le recours à la notion de profession, à partir de la nomenclature des PCS, [...] peut conduire à ranger dans la même catégorie des individus occupant des activités fort dissemblables.

[La] mesure porte le plus souvent sur une population exclusivement masculine pour des raisons de commodité statistique [...]. Cependant, l'étude d'une population strictement masculine pose parfois problème. La PCS « employé » comprend ainsi près de 80 % de femmes, et il semble d'autant plus difficile de raisonner uniquement sur des effectifs masculins que la structure de ces emplois (policiers et militaires) est, dans ce cas précis, très différente de celle des femmes.

Philippe Riutort, Précis de sociologie, 3^e édition, PUF, 2014.

Doc 2 p. 223 : Comment mesurer une trajectoire vécue ?

On peut [...] se demander quelles mobilités se cachent derrière les cas apparents de reproduction sociale. [...] Un ouvrier qui, tout en demeurant ouvrier, s'approprie de larges pans de la culture savante n'est plus vraiment un ouvrier comme les autres. De même, un patron d'origine populaire qui affiche trop clairement son désir d'intégrer la bourgeoisie peut se voir sanctionné par ceux qui y appartiennent depuis longtemps : le « nouveau riche » n'est pas un riche comme les autres.

Un autre axe de réflexion, longtemps délaissé par les spécialistes, concerne la différence entre « mobilité objective » (mesurée par la statistique) et « mobilité subjective », telle qu'elle est vécue et évaluée par les intéressés, qu'ils soient « mobiles » ou « immobiles ». Comment comprendre que nombre de personnes désignées par la statistique comme « immobiles » se déclarent en ascension ou en déclassement lorsqu'on les interroge directement à ce sujet ? [...] Parce qu'elles n'évaluent pas leur trajectoire sociale à partir de la seule comparaison des positions professionnelles (ego versus ses parents) mais, au contraire en se référant à d'autres personnes que leurs parents (conjoint, frères et sœurs, amis, etc.) et à d'autres critères que celui de la profession (niveau de vie, diplômes, zone de résidence, type d'habitat).

Stéphane Beaud, Paul Pasquali, « Ascenseur ou descenseur social ? Apports et limites des enquêtes de mobilité sociale », Cahiers français, La Documentation française, 2014.

3. Quelles sont les composantes de la mobilité d'une société ?

(p. 224 - 225)

Doc 1 p. 224 : La mobilité structurelle en France

a. L'évolution de l'emploi

[...] Les situations de mobilité peuvent s'expliquer largement par les changements de la structure sociale (part des différentes catégories dans la population) entre les générations [...]. Ainsi, dans un contexte de déclin de l'emploi agricole et de croissance des emplois ouvriers, par exemple, nombreux sont les enfants d'agriculteurs qui deviennent ouvriers, tandis que les agriculteurs sont très rarement recrutés en dehors de leur milieu. À l'inverse, avec la croissance forte des emplois classés comme cadres, leurs titulaires ont souvent leurs origines dans d'autres catégories. Plus généralement, on retrouve dans l'analyse des destins sociaux que permettent les tableaux de mobilité sociale les marques des grands changements de la société française dans les dernières décennies : exode rural et urbanisation, salarisation, industrialisation puis tertiairisation de l'emploi. C'est en ce sens que la mobilité peut être qualifiée de « structurelle » : elle est portée par les changements d'ensemble ou de structure de la société.

Dominique Merllié, « La mobilité sociale », Les Mutations de la société française, tome 2, Coll. « Repères », © Éditions La Découverte, 2016.

Activité p. 225 : Calculez la fluidité sociale : les odds ratio

[...] Il faut [...] prolonger l'examen en adoptant le point de vue [...] des taux relatifs de mobilité – ou encore de la fluidité sociale [...] grâce aux odds ratio [...]. Chaque odds ratio – ou rapport de chances relatives – exprime l'avantage (ou le handicap) dont disposent les individus d'une première origine sociale par rapport à ceux d'une seconde pour atteindre (ou éviter) l'une plutôt que l'autre des deux catégories de destination. Plus la statistique est proche de 1, plus cela signifie que l'inégalité est faible [...].

Doc 2 p. 225 : Mobilité, fluidité et inégalités

Il ne faut pas mélanger le discours sur la mobilité et celui sur les inégalités. La « fracture sociale » ne sera pas réduite uniquement avec davantage de mobilité, avec un ascenseur allant plus vite (vers le haut comme vers le bas). Une société plus fluide – l'idéal libéral – n'est pas nécessairement une société moins inégale. Les individus circulent, les pauvres deviennent plus facilement riches et vice versa, mais rien ne dit qu'il en existe moins. Reste que les deux notions ne sont pas totalement indépendantes : une réduction des inégalités, en diminuant notamment le nombre des échelons, a toutes les chances de rendre plus facile la mobilité.

Louis Maurin, « La mobilité sociale en panne »,
Alternatives économiques, 1996.

4. Quelles sont les trajectoires possibles pour les individus ?

(p. 226 - 227)

Doc 3 p. 227 : Les nouvelles générations vivent-elles mieux que les anciennes ?

Les décennies de croissance rapide avaient été l'occasion de voir émerger une élite sortie de nulle part : dans les années 1960, la multiplication par trois, au recrutement, des médecins et des enseignants du supérieur, par cinq des journalistes et de bien d'autres professions situées dans le haut de la hiérarchie sociale avait signifié pour les jeunes de l'époque des perspectives exceptionnelles de mobilité [...]. Au contraire, la situation contemporaine où les candidats sont plus nombreux que les places libérées par les départs à la retraite est propice au retour des « fils de » et des « filles de ». [...]

La plus grande fréquence des cas de déclassement social d'enfants des classes moyennes est inscrite dans la dynamique générationnelle de la structure sociale. Deux éléments y contribuent. D'une part, comme les catégories moyennes ont cessé de connaître une croissance explosive, de plus en plus de candidats se présentent pour de moins en moins de places : la mobilité structurelle diminue. Ensuite, on note sur le long terme une plus grande fluidité sociale, autrement dit une plus forte mobilité de brassage ou d'échange entre les catégories les plus hautes et les plus basses sur la hiérarchie sociale [...].

Louis Chauvel, Les Classes moyennes à la dérive, coéditions Seuil –
La République des idées, 2006.

Activité p. 227 : Le sentiment de déclassement

Ses deux masters, de sociologie et de philosophie, en poche, Ludovic a raté ses concours de prof. Alors ce fils d'un gynéco et d'une sage-femme [...] a fait comme beaucoup de jeunes de son âge : des petits boulots. Cours particuliers, barman... [...] Installé dans la capitale depuis dix ans, il vit en colocation. « À l'arrache, sans avoir d'argent de côté. »

Ludovic se sent déclassé, comme l'essentiel de ses amis, dit-il. Malgré les longues études. [...]

« Avec deux amis, nous avons lancé la chaîne [Youtube] "Osons causer", qui parle de politique, de sociologie, de droit [...]. Nous bossons dessus à plein temps. Pour le moment, cela paie notre loyer, mais nous espérons à terme dégager trois salaires. »

Cécile Deffontaines, « "Je vis à l'arrache" : témoignages de "déclassés" », L'Obs, 2016.

5. Quels sont les rôles de l'évolution de la structure socioprofessionnelle et de la formation dans la mobilité sociale ?

(p. 228 - 229)

Doc 1 p. 228 : L'impact de l'évolution de la structure professionnelle

Plus encore que leurs aînés, les Thionvillois âgés de 30-39 ans en 1999 ont été orientés vers l'obtention d'un CAP ou d'un BEP. Nés entre 1960 et 1970, ils atteignent l'âge de 14 ans entre 1974 et 1984, c'est-à-dire entre le début de la crise de la sidérurgie et l'annonce du « plan acier » de Laurent Fabius. [...] 43 % d'entre eux [...] décrochent un CAP ou un BEP au moment même où la rentabilité professionnelle et la valeur sociale de ces diplômes s'effondrent. [...]

En brisant le cycle de reproduction du groupe ouvrier, le déclin du monde du fer interrompt du même coup l'hérédité et la stabilité professionnelle. En Lorraine, désormais, « les jeunes salariés occupent en majorité des postes de courte durée, peu qualifiés, dans le tertiaire¹. » [...]

Titulaires de certificats professionnels mais privés du marché qui leur conférait toute valeur, les fils des hommes du fer ont peu de chance de prolonger en améliorant la trajectoire de leurs pères. [...] Déclassés, ils « héritent » souvent de postes pénibles et déqualifiés, naguère réservés aux immigrés derniers entrants avec qui ils entrent en concurrence pour l'accès à l'emploi.

Gabrielle Balazs, Jean-Pierre Fager, Pierre Rimbert,
« Compétition généralisée, déclassement et conversions politiques »,
Centre d'étude de l'emploi, 2004.

1. Économie lorraine, 2000.

Doc 2 p. 228 : Quelle place pour les femmes et les hommes dans la nouvelle structure des emplois ?

Le double constat d'une forte évolution de la structure des emplois masculins entre les générations et d'une forte différenciation de la structure des emplois masculins et féminins conduit [...] à se poser une question. La progression de l'emploi féminin, qui se développe particulièrement parmi les employés, n'est-elle pas l'une des conditions structurelles de la mobilité sociale ascendante des hommes ? Si une femme employée ou institutrice mariée à un ingénieur appartient à un milieu social qui est défini plus par la profession de son mari que par la sienne, elle a pu contribuer, en se satisfaisant de sa position professionnelle, à rendre possible l'accès de son mari à la sienne. Le retrait relatif des femmes dans la compétition pour les emplois les plus valorisés peut apparaître comme l'une des conditions structurelles des flux de mobilité ascendants masculins, de même que, dans les années de croissance économique forte, le recrutement des ouvriers parmi les travailleurs immigrés a pu permettre, par exemple, à des enfants d'ouvriers d'occuper d'autres emplois qui se développaient par ailleurs.

Dominique Merllié, « La mobilité sociale », Les Mutations de la société française, tome II, coll. « Repères », © Éditions La Découverte, 2016.

6. Quel est le rôle de la famille dans la mobilité sociale ? (p. 230 - 231)

Doc 1 p. 230 : Les ressources familiales en milieu aisé

[...] L'école ne libère guère des déterminismes sociaux de la « naissance », car la culture qu'elle diffuse [...] est plus proche de celle des classes supérieures que des autres. Même si elle s'adresse de la même manière à tous, ses messages sont reçus inégalement. [...]

[Les] analyses s'appuient sur les différences de réussite scolaire des élèves en fonction de l'origine sociale et conduisent à dire que la famille donne en héritage non seulement des biens économiques, mais aussi un « capital culturel » inégalement réparti. Elles ne sont pas démenties par la présence de cancrès parmi les enfants des classes supérieures et par celle des « miraculés » scolaires qui échappent au destin commun des classes inférieures. Les premiers bénéficient souvent des autres formes de « capital » qui leur évitent de déchoir socialement, notamment par les relations sociales de la famille.

Dominique Merllié, « La mobilité sociale », Les Mutations de la société française, tome II, coll. « Repères », © Éditions La Découverte, 2016.

Doc 2 p. 230 : Les ressources familiales en milieu populaire

Le paradoxe dans [la famille Belhoumi] tient à ce que, face à l'enjeu majeur de l'école, c'est le père, le plus éloigné du monde et des exigences scolaires, qui va soutenir le plus fortement et le plus constamment les projets scolaires de ses enfants et tout particulièrement de ses deux filles aînées. [...]

M. Belhoumi a ainsi tracé très tôt à ses enfants une voie, une perspective, à partir d'une expression qui est devenue comme un mot d'ordre mobilisateur pour l'ensemble de la fratrie : « Travailler avec le stylo ! » Cette expression, il l'a répétée sans cesse à tous ses enfants, mais surtout à ses fils, les premiers à risque de reproduire la situation professionnelle de leur père. [...]

Samira et Leïla [les deux aînées], fortes de leurs parcours scolaires et associatifs, vont non seulement donner l'exemple (par leurs bons bulletins et leur sens du devoir scolaire) à leurs sœurs, mais elles vont aussi suivre – de très près – leur scolarité en surveillant leur travail (leurs copies, leurs bulletins...), en allant voir les enseignants dès que nécessaire. [...] Elles veillent à ce qu'elles ne manquent de rien à l'école et les « gâtent » en fournitures scolaires. [...]

Stéphane Beaud, La France des Belhoumi,

© Éditions La Découverte, 2018.

L'ESSENTIEL p. 234 - 235 : Quels sont les caractéristiques contemporaines et les facteurs de la mobilité sociale ?

Choisir un lieu de résidence différent de celui où l'on est né, exercer un autre métier que celui de son parent de référence (souvent le père) parce qu'on l'a choisi, en changer... Autant de décisions qui traduisent un mouvement de mobilité. Cette dernière, qui peut prendre différentes formes, fait l'objet de nombreuses études.

Mesurer la mobilité sociale

La mobilité sociale intergénérationnelle peut être mesurée à partir des tables de mobilité. La construction de tables de mobilité permet d'étudier les destinées et le recrutement (l'origine) socioprofessionnels des individus. On parle de mobilité sociale lorsque la PCS de l'individu diffère de celle de son père, et d'immobilité sociale lorsque l'individu appartient à la même catégorie sociale que son père.

Pour autant, les tables de mobilité présentent un certain nombre de limites. En effet, en ne présentant la mobilité qu'à travers les PCS, elles ne permettent pas de rendre compte de réalités professionnelles parfois très hétérogènes au sein d'une même PCS. Le fait qu'elles se concentrent essentiellement sur une population masculine ne permet pas d'évaluer la mobilité sociale des femmes. Enfin, une mesure purement statistique ne rend pas compte de la mobilité sociale ressentie – ou pas – par les individus.

Aujourd'hui, environ deux tiers des hommes et 70 % des femmes ont une position sociale différente de celle de leur père. Ce phénomène porte le nom de mobilité sociale brute, ou observée. Néanmoins, cet indicateur est insuffisant car il ne permet pas de différencier la mobilité structurelle de la fluidité sociale.

Les odds ratio permettent, quant à eux, de calculer les chances relatives de mobilité sociale d'un groupe par rapport à un autre. Cet outil permet ainsi de mesurer la fluidité sociale d'une société. En effet, une société plus mobile peut ne pas être plus fluide : dans ce cas, la mobilité sociale résulte presque exclusivement de changements dans les structures sociales.

La mobilité peut également être intragénérationnelle, lorsqu'un individu change de position socioprofessionnelle ou de lieu de travail et/ou de vie au cours de sa vie.

La société est-elle mobile ?

L'analyse des tables de mobilité fait apparaître que, dans l'ensemble, les trajectoires de mobilité observées ont de courte amplitude (les traversées de l'espace social sont plus rares) et ascendantes. Néanmoins, la reproduction sociale reste une réalité : par exemple, les enfants d'ouvriers ont de grandes probabilités de devenir eux-mêmes ouvriers.

On observe également des phénomènes de mobilité sociale descendante, ou déclassement. Ce déclassement peut être réel ou ressenti, lorsqu'un individu, ayant pourtant parfois le même statut social que ses parents, a l'impression de connaître une situation moins favorable qu'eux.

Enfin, la mobilité peut être horizontale lorsqu'un individu change de PCS sans pour autant connaître une élévation ou une diminution de sa position sociale (une fille d'ouvrier qui devient employée, par exemple). Les femmes connaissent par ailleurs moins souvent des trajectoires de mobilité ascendante par rapport à leur père que les hommes. Elles sont aussi plus nombreuses à être déclassées. En revanche, si les

femmes sont comparées à leur mère, elles sont davantage en situation de mobilité ascendante que les hommes.

Les explications de la mobilité sociale

La mobilité sociale repose en partie sur l'évolution de la structure socioprofessionnelle. Certains secteurs (agriculture, industrie) ont décliné au profit d'autres (le tertiaire, c'est-à-dire les services), ce qui a modifié la structure de l'emploi.

De même, la mobilité sociale féminine répond notamment à des déterminants structurels (féminisation de l'emploi et de certaines PCS) et a des effets sur la mobilité masculine. L'ascension sociale des hommes est facilitée par le relatif retrait des femmes de la compétition pour les postes les plus qualifiés.

La formation joue un rôle capital dans la mobilité sociale. Le diplôme reste le moyen pour les catégories populaires de s'élever dans la société, même si ces mobilités demeurent souvent de faible amplitude. La détention de titres scolaires et leur valorisation par l'individu restent inégalitaires en fonction de l'origine sociale des individus.

Ainsi, les catégories aisées parviendront davantage à mobiliser leurs atouts, comme le capital culturel, en milieu scolaire. Les ressources familiales sont donc déterminantes dans la mobilité sociale des individus.

Enfin, les configurations familiales peuvent jouer un rôle sur la mobilité des individus, puisque la structure familiale et la taille de la fratrie ont une incidence sur les trajectoires scolaires et donc, à terme, sur la mobilité sociale.